

Offre - DPO Externalisé

écrit par Marine de la Clergerie | 21/06/2025

- Me Marine de la Clergerie, Avocate au Barreau de Toulouse, met à votre disposition son expertise en tant que Déléguée à la Protection des Données (DPO) externalisée pour votre entreprise.

Pourquoi choisir Me de la Clergerie comme DPO externalisé?

Le délégué à la protection des données est désigné sur la base de ses qualités professionnelles et, en particulier, de ses connaissances spécialisées du droit et des pratiques en matière de protection des données, et de sa capacité à accomplir les missions

Source: article 37.5 du [RGPD](#)

Me de la Clergerie répond à ces exigences:

- Ancienne correspondante informatique et libertés (CIL) en entreprise
- Avocat titulaire de la qualification spécifique données à caractère personnel
- DPO certifié ([Veritas](#) - Certification des compétences du délégué à la protection des données)
- Titulaire du certificat de spécialisation Cybersécurité et RGPD du CNAM (2024)

Quelles sont les principales fonctions de votre DPO externalisé?

- Le DPO est associé à toutes les questions relatives à la protection des données à caractère personnel.
- Le DPO rapporte au niveau le plus élevé de la direction du responsable du traitement ou du sous-traitant.
- Le DPO est le point de contact pour les questions des personnes concernées relatives au traitement de leurs données à caractère personnel et à l'exercice de leurs droits
- Le DPO est soumis au secret professionnel ou à une obligation de confidentialité en ce qui concerne l'exercice de ses missions

Quelles sont les principales missions de votre DPO externalisé?

- Informer et conseiller sur les obligations au titre du RGPD
- Contrôler le respect du RGPD
- Dispenser des conseils sur les analyse d'impact relative à la protection des données
- Coopérer avec l'autorité de contrôle
- Être le point de contact pour l'autorité de contrôle

Combien coûte un DPO externalisé?

Le tarif d'une prestation de DPO externalisé varie en fonction:

- de la taille de l'entreprise
- du type de traitements mis en oeuvre par l'entreprise
- du nombre de salariés
- des données traitées
- des pays où l'entreprise est présente
- de la maturité de l'entreprise sur la conformité RGPD

Me de la Clergerie propose des abonnements **à partir de 300 € HT par mois.**

Quelles sont les modalités d'intervention?

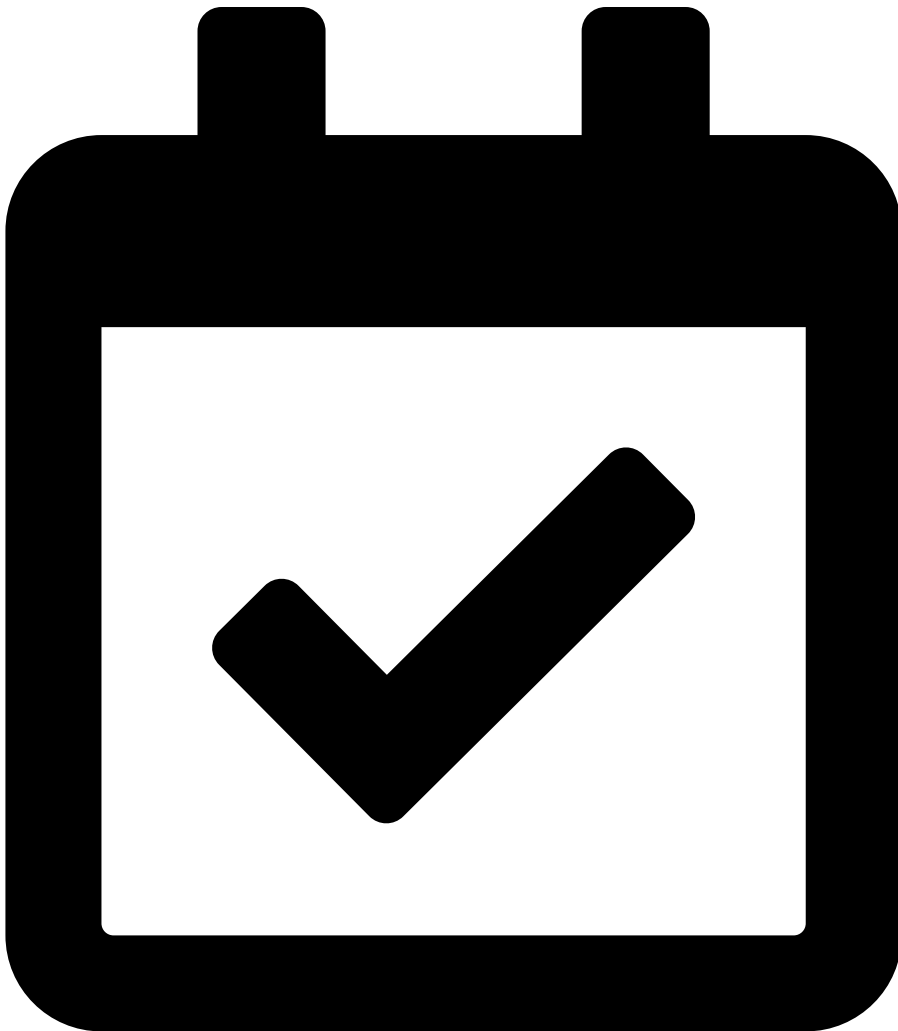
- Signature de la lettre de mission
- Réunion de cadrage initiale
- Désignation officielle auprès de la CNIL
- Planning d'intervention établi en fonction des contraintes et priorités de la structure
- Points de suivi réguliers

Quels sont les clients de Me de la Clergerie?

- Sites de e-commerce
- Marketplace
- Editeurs de logiciel
- Franchiseur
- Entreprises privées
- Agences d'interim
- Ecoles privées

Contact et demande de devis personnalisé:

- Email: contact@mdc-avocat.fr
- Téléphone: 0673539644
- Demande de [Consultation](#),
- [LinkedIn](#)



[Demander un devis DPO externalisé](#)